

TABLEAU de comparaison des mesures anciennes, d'étendue et de pesanteur, en usage dans la ville de Paris avec les mesures nationales qui doivent les remplacer.

MESURES ANCIENNES	MESURES NATIONALES	RAPPORTS RÉCIPROQUES CORRESPONDANS		MESURES ANCIENNES	MESURES NATIONALES	RAPPORTS RÉCIPROQUES CORRESPONDANS				
		MULTIPLICATEURS				MULTIPLICATEURS				
		Des nombres de mesures anciennes, et des prix de chaque mesure nationale. A	Des nombres de mesures anciennes, et des prix de chaque mesure nationale. B			Des nombres de mesures anciennes, et des prix de chaque mesure nationale. A	Des nombres de mesures anciennes, et des prix de chaque mesure nationale. B			
Rapports avec le pied de Roi	12 000 La lieue de Paris	Rapports avec le pied	10 000 Le millaire	Rapports à la roquille	9 216 Le muid de VIN	Rapports à la mesure	0,74288	1,34611		
	18 La perche pour les terres		10 La perche		256 Le setier		1 La mesure			
	22 La perche pour les eaux et forêts		Idem		64 Le quart		0,1 La décade			
	6 La toise		Idem		32 La pinte		Idem			
	$\frac{527,5}{144}$ L'aune pour les soieries		3,5 L'aune		16 La chopine		Idem			
	$\frac{526,4}{144}$ L'aune pour les lainages		Idem		8 Le demi-setier		0,01 L'écatade			
	$\frac{524}{144}$ L'aune pour les toiles		Idem		4 Le poisson		Idem			
	1 Le pied de roi		1 Le pied		1 La roquille		0,001 La chiliade			
	$\frac{1}{12}$ Le pouce		0,1 Le pouce		Rap. au setier		10 Le muid	0,55716	1,79482	
	$\frac{1}{144}$ La ligne		0,01 La ligne				1 La mesure			
900 toises carrées L'arpent de TERRE	100 perch. quar.	L'arpent	3,11487	0,32104	921 600 Le quintal	100 Le quintal	1,34683	0,74249		
1344,44 toises qu. L'arpent des EAUX et FORÊTS	Idem	Idem	4,95293	0,20190	4 608 la livre (poids de marc)	1 La livre	1,34683	0,74249		
122 pieds cubes La corde de BOIS de chauffage	100 pieds cubes	Le moule	1,15019	0,86942	4 608 Le marc	Idem				
64 pieds cubes La corde de BOIS de COTERETS	Idem	Idem	0,60338	1,65733	576 L'once	0,1 L'once				
Rapports avec le litron	2304 Le muid (mesure de BLED)	Rapports à la mesure	10 Le muid	Rapports au grain	72 Le gros	0,01 Le gros				
	192 Le setier		1 La mesure (ou protade)		24 Le denier	0,001 Le denier				
	96 La mine		Idem		1 Le grain	0,0001 Le grain				
	48 Le minot		Idem		4 608 Le marc d'OR ou d'ARGENT	1 La livre				
	16 Le boisseau		0,1 La décade		576 L'once	0,1 L'once				
1 Le litron	0,01 L'écatade		72 Le gros ou drachme		0,01 Le gros					
Rapports avec le litron	4608 Le muid d'AVOINE		10 Le muid		10,12952	0,09872	28 $\frac{4}{5}$ L'estelin ou esterlin	Idem		
	384 Le setier		1 La mesure				24 Le denier	0,001 Le denier		
	192 La mine		Idem				14 La maille	Idem		
	96 Le minot		Idem				7 $\frac{1}{5}$ Le felin	Idem		
	16 Le boisseau	0,1 La décade			1 Le grain	0,001 Le grain				
4 Le picotin	Idem			576 L'once de PERLE ou DIAMANT	0,1 L'once					
1 Le litron	0,01 L'écatade			4 Le carat	0,0001 Le grain					
Rapports avec la mesurette	49 152 Le muid de SEL	10 Le muid	6,75303	0,14808	6 912 La livre (poids de médecine)	1 La livre	1,01156	0,98857		
	4096 Le setier	1 La mesure			3 456 Le marc	Idem				
	1024 Le minot	Idem			576 L'once	0,1 L'once				
	256 Le boisseau	0,1 La décade			192 La duelle	Idem				
	16 Le litron	0,01 L'écatade			144 La scilique	Idem				
1 La mesurette	0,001 La chiliade			96 La sextuple	Idem					
Rap. au tonneau	2 Le muid de PIERRE	10 Le muid	0,65994	1,51529	72 La drachme	0,01 Le gros				
	1 Le tonneau	1 La mesure			24 Le scrupule	0,001 Le denier				
Rapports au boisseau	72 Le muid de PLATRE	10 Le muid	2,53238	0,39489	1 Le grain	0,0001 Le grain				
	2 Le sac	1 La mesure			<b>AVERTISSEMENT</b> Les colonnes intitulées, <i>Rapports réciproques correspondans</i> donnent la facilité de résoudre, par une seule multiplication, les quatre problèmes suivans dont l'établissement des nouvelles mesures rendra l'occasion fréquente.  1°. Combien tant de mesures anciennes font-elles de mesures nationales correspondantes ? <i>Réponse.</i> Multipliez le nombre des mesures anciennes par le nombre qui lui correspond dans la colonne A du tableau, le produit sera le nombre de mesures nationales cherché.  2°. Telle mesure de telle marchandise, coûte tant (en argent) ; quel est, pour la même marchandise, le prix proportionnel de la mesure nationale correspondante ? <i>Réponse.</i> Multipliez le prix de l'ancienne mesure par le nombre de la colonne B qui correspond à cette mesure, le produit sera le nouveau prix demandé.  Les deux autres problèmes annoncés sont inverses des précédans, pour la proposition et la solution ; c'est-à-dire que pour convertir des mesures nationales en mesures anciennes, il faut multiplier les premières par le nombre de la colonne B, qui correspond aux secondes ; et que, pour évaluer le prix d'une mesure ancienne, proportionnellement à celui déjà connu d'une mesure nationale il faut multiplier le prix de celle-ci par le nombre de la colonne A correspondant à celle-là. Il faut encore remarquer par rapport à ces sortes de problèmes, que lorsque les mesures anciennes ne correspondent pas, dans le tableau, à celles des mesures, nationales que l'on désire, il est aisé de transposer ces dernières. Cette transposition des mesures nationales (cause de leur ordre décuple) n'apporterait d'autre changement, dans les rapports réciproques correspondans que celui du déplacement de la virgule décimale ; et l'application en est si facile, qu'il est inutile d'en donner une plus ample explication.					
	1 Le boisseau	0,1 La décade								
Rapport au litron	2304 Le muid de CHAUX	10 Le muid	5,06476	0,19744						
	48 Le minot	1 La mesure								
	16 Le boisseau	0,1 La décade								
	1 Le litron	0,01 L'écatade								
Rapports au boisseau	320 Le muid de CHARBON DE BOIS	10 Le muid	11,25502	0,08885						
	16 La mine, sac ou charge	Idem								
	8 Le minot	Idem								
	1 Le boisseau	1 La mesure								
Rap. à la quarte	360 La voie de CHARBON DE TERRE	10 Le muid	3,16548	0,31591						
	24 Le minot	Idem								
	4 Le boisseau	1 La mesure								
	1 La quarte	0,1 La décade								

*Nota.* On ne fait ici mention de la division du muid de vin en deux *feuillettes*, puis en *tierçons*, *quarteaux*, etc. parce que ces mesures ne doivent pas être supprimées dans la réforme projetée ; mais leur contenance réelle sera évaluée en mesures nationales, à raison de leur cubature.